

Eligible CPF

Bac+2

100% en ligne



Durée estimée*:

110h
3 mois



Tarif pour les particuliers :

1 690 € TTC



Lieu :

100% en ligne



Démarrage :

A tout moment de l'année



Certification :

Bloc de compétences
Niveau 5
(Bac+2)

En partenariat académique avec ESGIMMOBILIER

Soyez l'acteur clé de la gestion efficace d'une copropriété

Maîtrisez l'administration courante, la gestion documentaire, le pilotage financier et l'organisation des Assemblées Générales pour garantir la bonne marche de l'immeuble. Optimisez le suivi budgétaire, la répartition des charges, et la communication entre copropriétaires. Adoptez les outils digitaux et développez des compétences en animation pour faire de chaque copropriété un lieu serein, bien géré et valorisé au quotidien.

Vous serez capable de :

- Gérer l'administration courante d'une copropriété
- Contribuer à l'élaboration et au suivi du budget de copropriété
- Organiser et animer les Assemblées Générales de copropriété
- Piloter l'extranet et gérer les sinistres en copropriété

Vous obtiendrez à l'issue de la formation :

✓ **Attestation reconnaissant l'acquisition d'un bloc de**

compétences



CCP3 Participer à la gestion courante d'une copropriété du Titre Professionnel "Assistant immobilier", de niveau 5 délivré par le Ministère du Travail, enregistré au RNCP sous le code RNCP40989, arrêté du 03/06/25 publié au JO du 14/06/25, NSF 324p

✓ **Attestation de fin de formation** &

ESGIMMOBILIER

(?) : Sous réserve de réussite aux épreuves finales.

Inclus dans votre formation :

- **Cours écrits et vidéos à la demande**
- **Accès illimité à plus de 10 000 classes virtuelles⁽²⁾ en direct et replay**
- **Accompagnement et suivi pédagogique**
- **Projets professionnels**
- **Coaching carrière**
- **Accès illimité à votre formation pendant 3 ans (contenus et mises à jour)**
- **Frais de dossier et d'inscription⁽¹⁾**
- **Garantie Diplômé ou Remboursé⁽³⁾**

⁽¹⁾ Hors Diplômes d'État et préparation aux concours.

⁽²⁾ Nombre moyen de classes virtuelles en direct observées sur les 12 derniers mois (organisées majoritairement à partir de 18h)

⁽³⁾ Voir les **CGV Studi**

*La durée en heures et en mois est une durée moyenne estimée pour la réalisation de la formation. La durée de réalisation effective peut être, selon chaque apprenant, inférieure ou supérieure à la durée estimée, sans incidence sur le tarif de la formation. La durée indiquée est donnée à titre indicatif et n'est pas contractuelle. Elle sera précisée lors de votre entretien avec votre conseiller en formation.

** Voir les CGV Studi

Programme détaillé

Participer à la gestion courante d'une copropriété

Gérer l'administration courante d'une copropriété

- Introduction à la copropriété
 - Présentation de la gestion de copropriété
 - Parties communes et Parties privatives
 - Les documents de la copropriété
 - Les droits et obligations des copropriétaires
 - Le rôle et la responsabilité du syndicat des copropriétaires
 - Le conseil syndical
 - Les logiciels de gestion de copropriétés
 - Application : Qu'est-ce qu'une copropriété ?
-

Piloter l'extranet et gérer les sinistres en copropriété

- Onboarding - Piloter l'extranet et gérer les sinistres
- Maîtriser l'extranet copropriétaires : obligations légales et mise en pratique
- Architecture et organisation de l'extranet : créer une interface efficace
- En bref - La communication proactive via l'extranet
- Fondamentaux de la gestion des sinistres en copropriété
- Les conventions IRSI et CIDE-COP : optimiser la gestion des sinistres
- Coordination des intervenants : assureurs, experts et entreprises
- Focus sur - La déclaration de sinistre : les 5 jours critiques
- Suivi et traçabilité des sinistres : de la déclaration à la résolution
- Communication et relation copropriétaires lors des sinistres

- Gestion des sinistres complexes et cas particuliers
 - Optimisation des délais et amélioration continue
 - Offboarding - Piloter l'extranet et gérer les sinistres
 - Auto-évaluation - Piloter l'extranet et gérer les sinistres
 - Application - Piloter l'extranet et gérer les sinistres
-

Contribuer à l'élaboration du budget de copropriété

- Les clés de répartition
 - La construction des budgets
 - Les principes de comptabilité
 - Les écritures comptables
 - Les appels de fonds
 - Les charges
 - La régularisation des charges
 - Les documents comptables
 - La vérification des comptes
 - Le carnet d'entretien de l'immeuble
 - L'établissement de l'état daté
 - Application : Maîtriser les aspects financiers d'une copropriété
-

Organiser et animer une Assemblée Générale

- La préparation de l'assemblée générale des copropriétaires
- Les conditions de majorité
- La tenue de l'assemblée générale
- Maîtriser l'art de l'animation de réunions pour une communication efficace et réussie
- Le calcul des majorités
- Le procès-verbal de l'assemblée générale
- Le suivi de l'assemblée générale
- Les pouvoirs du syndicat des copropriétaires lors des AG
- Application : Organiser et animer une Assemblée Générale

Modalités

Financement :

Salarié, demandeur d'emploi, étudiant, indépendant, quel que soit votre statut, il existe en France de nombreuses solutions pour financer jusqu'à 100% vos projets de formation. Selon votre situation, vous pouvez être éligible à un ou plusieurs dispositifs.

Contactez un conseiller en formation pour tester votre éligibilité et obtenir un financement jusqu'à 100%.

Conditions d'admission :

Pour entrer en formation, le candidat doit :

- Être âgé(e) de 16 ans révolus à la date d'entrée en formation

Pour toute autre situation, contactez un conseiller en formation qui étudiera votre admissibilité.

Examen :

Mois d'examen : Janvier/Février, Mars/Avril, Juin/Juillet, Septembre/Octobre, Novembre/Décembre

Lieu : "En présentiel (Paris, Montpellier, Bordeaux ou Lyon au choix)"

Pour obtenir le le certificat professionnel, le candidat sera évalué selon les modalités suivantes :

En amont de vos examens en centre, vous réaliserez en ligne :

- Une évaluation en cours de formation
- Un dossier professionnel

A l'issue de votre formation vous réalisez, en présentiel, dans le centre d'examen :

- Mise en situation professionnelle écrite : 01 h 20 min
- Entretien technique : 00 h 25 min
- Questionnaire professionnel : 00 h 30 min

Certification :

Certification : CCP3 Participer à la gestion courante d'une copropriété du Titre Professionnel "Assistant immobilier", de niveau 5 délivré par le Ministère du Travail, enregistré au RNCP sous le code RNCP40989, arrêté du 03/06/25 publié au JO du 14/06/25, NSF 324p

Certificateur : Ministère du Travail

Consultez la fiche RNCP sur le site de France Compétences

Déroulement et accompagnement des formations

Déroulement de la formation

- ▼ **Inscription** et démarrage tout l'année
- ▼ **Possibilité de se connecter de façon illimitée** et à tout moment dans le cadre du complément de la formation et au-delà des heures de formations prévues,
- ▼ **Planning individualisé** en fonction des contraintes de l'apprenant et selon la fin de formation contractuelle (tel que vu avec le conseiller pédagogique et affiché sur la plateforme de formation dans la rubrique planning).
- ▼ Pendant toute la durée de la formation, l'apprenant réalisera **différentes activités d'apprentissage** FOAD portées par la plateforme de formation en ligne et par les applications mobiles mises à disposition par STUDI. Il sera en relation permanente avec l'équipe pédagogique de STUDI et aura accès progressivement à l'intégralité des ressources de cours et aux évaluations.
- ▼ **Accompagnement** à la recherche de stage.

Accompagnement personnel et individualisé, avec :

- ▼ **Un accès illimité** à la plateforme de formation digitale et sur applications mobiles, à l'ensemble des ressources et prestations d'accompagnement, est offert à l'apprenant pendant la durée de sa formation.
- ▼ **Un accompagnement individuel** régulier de la part de l'équipe de l'Education Team : avec l'accompagnement méthodologique et motivationnel par les conseillers pédagogiques de la Student Success et suivi de l'assiduité par les assistants de formation de la Training assistance.
- ▼ **Des formateurs, enseignants et professionnels** choisis en fonction de leur expertise, de leurs diplômes et de leur expérience professionnelle apportent un accompagnement sous 24h ouvrées maximum, avec réponse aux forums des cours, messageries privées, animation de live pédagogiques et corrections personnalisées de devoirs.
- ▼ **La première communauté française** d'apprentissage en ligne pour une collaboration et progression entre pairs.
- ▼ **Des applications web et mobiles IOS/Android.**
- ▼ **Un accompagnement personnalisé** vers l'emploi par le Career Center.

Une assistance technique est assurée par le Service informatique pour assister l'Apprenant dans l'usage des outils et de ses fonctionnalités.

Accessibilité handicap

Pour tout besoin spécifique en termes d'adaptation des canaux d'apprentissage au type de trouble ou de handicap, d'aménagement des évaluations et des examens, ou encore de renforcement des appels de coaching, etc, une équipe de correspondants-référents handicap est à la disposition de l'apprenant via handicap@studi.fr